

UN OBSERVATOIRE POURQUOI FAIRE ?

L'observatoire de l'entrepreneuriat culturel et créatif est conçu dans le but de mesurer l'impact socio-économique du secteur des arts et de la culture sur le territoire Bourgogne Franche-Comté. Il est envisagé comme un instrument de pilotage favorisant la conduite des politiques publiques ainsi que comme un outil d'appui pour tous les acteurs du secteur.

Il sera co-construit par les chercheurs, les acteurs du secteur et les collecteurs de données (INSEE, URSSAF, DRAC, Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté,...) et aura pour objectifs de :

- identifier, dénombrer, suivre les évolutions et les implantations régionales,
- évaluer les effets et retombées de l'activité culturelle et créative pour l'économie et l'attractivité régionale, et plus largement pour la société.

MISE EN ŒUVRE – AXES DE RECHERCHE :

- identification des modèles économiques du territoire,
- production de données et indicateurs, croisement d'indicateurs sectoriels existants,
- définition de la « valeur » d'une structure culturelle,
- production d'indicateurs qualitatifs.
- évaluation de la latitude discrétionnaire de l'artiste-entrepreneur dans ses prises de décisions managériales.

Ces travaux de recherche s'appuieront sur le champ de la gouvernance des organisations, mais aussi du marketing. D'autres thèmes de recherche s'appuyant sur d'autres disciplines en sciences humaines et sociales rejoindront ce projet.

LA COURSIVE BOUTARIC

La Coursive Boutaric est un pôle d'entreprises culturelles et créatives réunissant une vingtaine de structures de l'agglomération dijonnaise partageant une même logique : celle de la coopération.

Reconnu Pôle territorial de coopération économique (PTCE) en 2014, son action se déploie autour de 3 axes :

- Accélérer le développement économique des membres du pôle par la coopération et la mutualisation des moyens et des compétences ;
- Structurer la filière culturelle et créative du territoire par la création d'outils d'aide à l'émergence et à la professionnalisation des entrepreneurs culturels et créatifs ;
- Contribuer à l'attractivité du quartier des Grésilles à Dijon, en pleine requalification urbaine, par le développement d'activités économiques et de projets culturels participatifs.

CONTACT : Frédéric Ménard - contact@la-coursive.fr



L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL ET CRÉATIF

PROBLÉMATIQUE ET DÉFINITION DE L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL :

Le projet de recherche « Entrepreneuriat culturel et créatif » est consacré à l'analyse de l'offre de biens culturels en privilégiant une perspective entrepreneuriale : d'une part l'artiste-créateur peut être assimilé à un entrepreneur en ce qu'il innove et prend un risque par l'acte même de création, d'autre part, le champ de la création artistique voit se développer un ensemble d'initiatives et de structures variées qui échappent le plus souvent aux radars statistiques et, incidemment, aux sollicitudes des services publics.

Le projet est né de la rencontre entre les préoccupations d'acteurs du monde culturel, en premier lieu de la « Coursive Boutaric » - pôle territorial de coopération économique (PTCE), porté par le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, le ministère du Redressement productif, le ministère délégué à la Ville et le ministère délégué chargé de l'ESS et de la Consommation - qui fédère les acteurs de la filière culturelle et créative en Bourgogne, et les travaux des universitaires qui s'interrogent sur les transformations du secteur culturel.

Il s'agit d'identifier et de mesurer les activités de création artistique en tant que secteur pourvoyeur d'emplois et créateur de valeur, en accordant une attention particulière à la dimension territoriale de leur implantation.

CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET

Les industries culturelles et créatives se sont développées depuis plusieurs années selon trois grandes catégories :

- **les activités de création artistique et culturelle** (*core creative fields ou core creative arts*), c'est-à-dire les activités créatrices d'où viennent «les idées de création pure». Ces activités sont définies par leur valeur d'expression (esthétique, spirituelle, sociale, historique, symbolique, authentique). Elles requièrent la protection des droits de leurs auteurs. Cette catégorie inclut le patrimoine, les arts visuels et le spectacle vivant ;
- **les industries culturelles**, où les idées créatrices sont utilisées et reproduites comme input majeur dans le processus de production, par exemple, le cinéma et l'audiovisuel en général, la musique, l'édition, les jeux vidéos, les médias etc.
- **les autres industries créatives**, où la création est utilisée comme input dans le processus de production, sans pour autant constituer le principal ou seul centre d'intérêt de ces industries : les services créatifs (design, architecture, publicité, relations publiques, technologiques de l'information et de la communication, éducation, recherche...), les industries du goût (luxe, mode, gastronomie, vins et spiritueux...), les industries de loisirs et de divertissement (tourisme, hôtellerie, sport, jouet, loisirs créatifs...).

QU'EST-CE QU'UN CRÉATEUR-ENTREPRENEUR ?

Un artiste, à l'instar d'un chef d'entreprise, cumule des activités par exemple « de l'écriture, des performances, des productions en propre, des participations à des co-productions, de la diffusion ... ». L'entrepreneur culturel ou « manager culturel » a été défini comme : « le fondateur d'une personne morale immatriculée au registre du commerce et des sociétés (RCS) qui commercialise un produit ou service culturel, dont il est ou non à l'initiative, en s'insérant dans des logiques entrepreneuriales (rentabilité, croissance, profit). L'innovation qu'il crée peut concerner le contenu, le produit ou service, l'usage, le mode d'organisation, le processus de création ou de distribution et même les schémas de pensée ». Souvent éloigné des logiques de rémunération et de profit qui composent le secteur économique, il s'intéresse davantage à la valeur intrinsèque de son action (la valeur et le sens) tout en gardant comme objectif le succès et la rentabilité.

L'entrepreneuriat dans le secteur culturel peut donc reposer sur un statut de structure par domaine, par filière (musique, spectacle vivant, art contemporain notamment) ou plus simplement par seule posture entrepreneuriale.

Au-delà d'une hétérogénéité des structures, le secteur est également marqué par une hybridation des financements d'où la nécessité de renouveler les modèles économiques et de prendre conscience du poids économique du secteur culturel et créatif dans la région Bourgogne Franche-Comté.

Ce questionnement porte sur les nouvelles façons d'organiser l'activité et sur des mécanismes permettant de financer autrement l'activité artistique.

LES UNITÉS DE RECHERCHE IMPLIQUÉES



CREGO | Centre de Recherche en Gestion des Organisations

- Axe de recherche transversal autour de l'entrepreneuriat
- Axe de recherche transversal autour du management des activités culturelles (secteur des arts et de la culture, et du tourisme)



CIMEOS | Communications, Médiations, Organisations, Savoirs (Université Bourgogne - Franche-Comté). Cimeos est le laboratoire en Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université de Bourgogne. Ses thématiques de recherche sont principalement : goût, alimentation & santé, innovation sensorielle, expérience & imaginaire, numérique & société, transition & territoire, communautés, éducations, formation et production médiatiques.



CGC | Centre Georges Chevrier

Le Centre Georges Chevrier associe des historiens issus de diverses origines scientifiques et des sociologues, musicologues et historiens de l'art aux compétences et spécialités diversifiées et favorise ainsi une approche pluridisciplinaire des phénomènes juridiques, sociaux. L'arrivée de nouveaux chercheurs a conduit à l'élargissement du champ des recherches et à l'adoption d'un nouveau thème fédérateur : « Savoirs : normes et sensibilités ».



CREDESPO | Centre de Recherche en Droit et Sciences Politiques

Ce laboratoire organise ses travaux de recherche autour de la thématique : *La démocratie, la garantie des droits et les citoyennetés* afin de permettre l'étude de la transformation du droit et des institutions dans une perspective historique et contemporaine, nationale et comparative.



OCIM | Office de Coopération et d'Information Muséales :

plusieurs plateformes collaboratives pour recueillir des données sur les acteurs du champ du Patrimoine et de la Culture scientifiques et techniques : muséums, universités, collections d'histoire naturelle...